LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 12 AOUT 19009 NUMERO 45

NOUVELLES REGIONALES

ST-ALBERT

Notre gentille petite ville est fort appréciée des citadins, comme séjour d'été,si nous en croyons le grand nombre d'entre eux qui viennent passer les vacances ici.

Voici quelques noms pris au hasard :

M. Mathie et sa famille; M. Bull et sa famille; Melle Dawcet;M. P. Lloyd, M. Mme et Melle Henderson; M. et Mme R. Brutinel, Mme Cork; M. et Mme O. C. Hébert; M. et Mme Gervais; M. et Mme Geo. Adams; Melle Rives; M. et Mme Orr; Mme Hardisty; Melle O. Renault, Mme O. Cormier, Melle Y. Lambert, Melles L. et C. Levasseur.

Notre conseil fait actuellement procéder à de considérables travaux de drainage dans les rues.

M. et Mme Fleuri Perron, font part de la naissance d'un fils,qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Fleuri, Philippe.

Parrain et marraine M. P. Levasseur et Melle Auvé.

Beaucoup de visiteurs sont venus assister, dimanche dernier à une joute de base ball entre St-Albert et Ross Flat, d'Edmonton.

N'en déplaise au journal de Morinville, nos amateurs se sont révélés joueurs de profession en battant Ross Flat par un score de 9 à 2.

Ce fut une magnifique partie. Un autre club d'Edmonton, viendra disputer la victoire à notre équipe, dimanche prochain, 15 courant.

Lundi de la semaine dernière, a été célébré à la cathédrale de St-Albert le mariage du Dr Ternan, fils de feu John Ternan, médecin de la marine royale à Halifax, N.E., avec Melle Thérèse Farrell, fille ainée de feu J. B. A. Farrell, de St-Albert.

M. S. Larue, d'Edmonton servait de témoin au marié, et M. R. Farrell à la mariée.

Après la bénédiction nuptiale les jeunes époux sont partis pour Banff.

LAC ST-VINCENT

Notre centre canadien-français présente certainement, au point de vue de la récolte, les plus belles apparences de succès.

Prochainement nous aurons un nouveau magasin général, ainsi qu'une boucherie.

M. L. M. Maillet est l'heureux père d'une charmante petite fille.

Mme Smith, belle-soeur de M. Maillet, et sa famille, d'Edmonton, est venu passer quelques semaines au bord de notre lac, qui est sans contredit l'un des plus beaux du Nord Ouest.

M. Poirier, notre inspecteur des chemins, nous a doté d'une route superbe, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

Nous devons, à ce sujet remercier vivement notre sympathique député, M. P. E. Lessard, car c'est à lui que nous devons l'ouverture de cette magnifique route.

M. Guertin, vient de prendre la gérance de l'ancien magasin de M. Poitras, à St-Paul des Métis.

Ce magasin, passé au nom d'une puissante compagnie, fait actuellement des affaires superbes, à St-Paul, où règne la plus grande activité.

VEGREVILLE

La moisson de l'orge et de l'avoine est commencée déjà en différents endroits de la région.

Tout présente la plus belle apparence. Quelques champs, ayant reçu une semence de mauvaise qualité, n'ont pas donné tout ce qu'ils promettaient.

Les cultivateurs devront être plus attentifs à leur grain de semence l'an prochain.

L'économie sous ce rapport est une bien mauvaise spéculation.

Le blé d'automne a donné une récolte modérée, la longueur de l'hiver lui a certainement été quelque peu nuisible.

De Végreville jusqu'à la rivière Saskatchewan, il y a cette année une étendue immense de terrain cassé, et la surface en culture l'an prochain sera double de cette année.

Une grande surface sera semée en blé d'hiver.

Le fauchage du foin, qui bat son plein partout, accuse un bon rendement.

La récolte des fruits sauvages a atteint des proportions fantastiques, et Végreville est littéralement submergée sous un flot de fraises et de framboises.

ST-EMILE

Un triste accident, survenu, il y a quelques jours, à St-Emile, a causé la mort d'un cultivateur bien connu de tous, M. Cormier.

L'infortuné fermier travaillait à creuser un puits sur sa terre, lorsqu'à une profondeur d'environ 25 pieds, il se sentit soudainement indisposé par des émanations de gaz.

Ne sachant à quelle cause attribuer ces émanations, il s'en fut quérir un voisin, M. Rochon, qui descendit à son tour dans le puits.

A peine celui-ci avait-il atteint le fond qu'il se sentit suffoquer, il cria alors à M. Cormier, de meuré à l'air libre, de venir le secourir.

L'infortuné s'empressa de descendre pour passer une corde sous les bras de M. Rochon, mais, le gaz s'étant exhalé en trop forte quantité, il tomba à son tour sans connaissance.

Les deux enfants qui les accompagnaient, âgés de 10 et 13 ans, durent courir pendant deux milles pour aller chercher des secours; quand ils revinrent avec de l'aide, il était malheureusement trop tard pour M. Cormier, qui avait cessé de vivre;quand à son compagnon,il fallut pas moins de 4 heures de soins assidus pour le ramener à la vie.

On nous annonce, qu'il est maintenant hors de danger.

Ce pénible accident a causé une profonde impression dans la région.

RIVIERE-QUI-BARRE

Le cercle St-Jean-Baptiste, de Rivière-qui-Barre ne demeure pas inactif.

A une assemblée régulière, tenue dimanche dernier, plusieurs questions importantes ont été discutées.

Des remerciements ont été votés au gouvernement Rutherford, pour la bonne volonté qu'il a montré à l'égard de notre nationalité, en faisant traduire les lois de la province en français.

Il a été également résolu qu'une demande collective soit adressée à notre député, M. L. Boudrau, pour que tous les membres du cercle reçoivent un exemplaire de ces lois.

Deux votes de félicitations ont été adressés à M. John Asselin, à l'occasion de sa nomination comme député-shérif, et à M. O. Comeau, nommé inspecteur des chemins pour le comté de St-Albert.

Un joli clocher vient d'être ajouté à notre église.

C'est notre excellent ami, M. Edouard Gagnon, qui en a entrepris la construction.

La réouverture de l'école catholique du district Granger a eu lieu lundi dernier, un certain nombre d'enfants fréquentent l'école régulièrement.

Le pélerinage annuel au lac Ste-Anne a obtenu un grand succès cette année.

Environ 1200 pélerins y assistaient.

Le R. P. Portier, supérieur de la mission du lac Ste Anne, souhaita la bienvenue aux pélerins, en français, en anglais et en cris.

Les exercices religieux, suivis avec une piété des plus consolante, ont montré jusqu'à quel point notre population a le culte de la Bonne Ste Anne.

Une centaine de pélerins d'ici, conduits par notre curé, y assistaient.

LETTRE DE SASKATCHEWAN

Méfiez-vous du "Real Estate man."—Un écueil pour les arrivants.—Un nouveau sénateur canadien-français, M. Benjamin Prince.—La récolte en Saskatchewan.

Vonda, 7 août 1909

J'ai lu avec intérêt la lettre de mon confrère de Moose Lake, le Rvd M. Bonny, et j'approuve fort ses remarques.

De ce coté-ci, nous devons déplorer les mêmes inconvénients. Fréquemment des colons, se dirigeant vers la Saskatchewan ou l'Alberta, sont embauchés à Winnipeg par des vendeurs de terres et trop souvent sont conduits dans des localités renfermant peu ou point de catholiques de langue française. Quand ils sont dirigés vers des centres canadiens français il n'y a pas grand chose à dire pourvu qu'ils s'y trouvent bien mais quand ils sont lancés parmi des populations étrangères, c'est un malheur.

D'un autre coté, maintes fois j'ai recommandé à mes gens de rendre tous les services possibles aux nouveaux arrivants et je dois dire,à leur honneur, que ces avis sont écoutés. Cependant certaines gens intéressés, surtout les vendeurs de terres, exploitent trop souvent les colons. Plusieurs braves gens,sans expérience du pays, ont été induits par eux à acheter des terres,lorsqu'ils n'avaient que juste ce qu'il faut pour s'installer un peu confortablement sur un homestead. Quelques uns de ces naïfs, s'apercevant trop tard de leur erreur, sont forcés de revendre à sacrifice ces terres qu'ils n'auraient jamais dû acheter et s'en retournent mécontents. Je connais un pauvre homme, père d'une nombreuse famille, à qui cette sorte d'expérience a couté plus d'un millier de piastres. Le "Real Estate man" ayant réalisé une couple de cents piastres dans cette double transaction, rit bien de son individu, mais le pays en souffre. Des douzaines de bons colons seront arrêtés par les plaintes de ces pauvres victimes.

D'autre fois l'agent d'immeubles, s'affublant du titre pompeux de notaire (profession que les Canadiens-français respectent) fait écrire certains colons,à leurs amis, des choses mirobolantes et irréalisables. Et ce qu'il y a de plus odieux, ils s'arrogent ensuite de manière à faire porter la responsabilité de sa malhonnêteté par ceux qui s'occupent bonnement d'immigration et de colonisation.

C'est pourquoi il est temps d'avertir les colons de bonne foi.

Défiez-vous de ceux que l'intérêt peut porter à vous tromper et suivez les conseils de vos meilleurs amis, les prêtres missionnaires. Pour ma part, je n'entends être responsable que de ce que j'écris sous ma signature, et plusieurs diront, c'est déjà trop.

* * *

Les Canadiens-français de la Saskatchewan sont dans la jubilation. L'un des leurs vient d'être appelé à les représenter dans le Sénat canadien. Sans faire de politique qu'on nous permette d'offrir nos plus sincères félicitations à M. Benjamin Prince, l'heureux titulaire, et nos humbles remerciements à ceux qui l'ont nommé.

M. le Sénateur Prince fera honneur à notre nationalité dans la Chambre Haute, et sera en même temps un exemple pour ceux qui sont dans l'Ouest, ou se proposent d'y venir.

Parti de St-Grégoire, province de Québec, il y a 25 ou 30 ans, sans le sou et sans beaucoup d'instrution, il a fait son chemin dans ce Nord Ouest, si redouté par ceux qui ne le connaissent pas. Il est maintenant à la tête d'une belle fortune. Mais à l'acquisition des biens temporels il a su joindre ceux de l'esprit et du coeur, tout en conservant et en développant les choses précieuses apportées de la province mère.

M. Prince, en effet, est l'un des hommes les mieux renseignés de l'Ouest, parfait chrétien et canadien modèle, ses enfants promettent de suivre fidèlement le sentier tracé par leur digne père.

Ses honorables collègues, à l'ouverture de la prochaine session, pourront donc sans crainte lui crier: "Dignus es intrare...

* * *

Dans le district de Vonda, la récolte est phénoménale. Les plus anciens colons n'ont jamais rien vu de si beau. A Rosthern, au nord, et en certains endroits du sud la grêle a fait quelques dégats, tandis que dans notre district aucun accident n'est encore venu assombrir l'horizon.Rendons en grâce à l'Auteur de tous biens. Encore quelques jours et le blé sera prêt pour la moisson. Déjà même des champs d'orge ont été coupés.

Des colons arrivés ici l'an dernier, recueilleront 2000 à 3000 minots de blé et d'autres de ce printemps,qui n'ont pû en arrivant louer des champs feront déjà une récolte comme ils n'en n'ont jamais faite dans la province de Québec.

L'année prochaine, MM. Marleau, Garrand, Dionne, Chaput, Lehoulier, Sirois, Lefrançois, Gauthier, Roy, Pion, Lepage, Besset, Rioux, entre autres, montreront, Dieu aidant ce que peut faire un colon vaillant dans une année au Nord Ouest. Car ces messieurs et une foule d'autres ensemenceront le printemps prochain de 200 à 400 acres. Tous nos colons sont émerveillés de la facilité de préparer le sol, de sa fertilité, ainsi que de la douceur du climat. Tous à l'envie, chantent les avantages du pays, remercient ceux qui les ont induits à se transporter ici et ne peuvent comprendre les critiques fielleuses de certains envieux.

A. P. BERUBE, P.P.

CE QU'EST DEVENU LE KLONDYKE

Un de nos lecteurs du Yukon, M. D. H. Morin, revenu ces jours derniers, de Dominion creek, où il résidait depuis 1898, pour se fixer parmi nous, nous a communiqué sur la fameuse région aurifère du Klondyke, quelques détails, qui, nous le croyons, intéresseront vivement nos lecteurs.

C'est ainsi que nous avons appris, non sans surprise que plus de 2000 Canadiens-français résidaient encore au Yukon.

Questionné sur l'avenir de cette région, M. Morin est partagé entre le pessimisme et l'optimisme

"On travaille actuellement, dit-il à faire des fouilles au coeur de le célèbre montagne du Dôme, pour reconnaitre la valeur du quartz qu'elle renferme.

"Ce sont de grandes compagnies américaines qui sont à la tête de l'entreprise; si les recherches sont heureuses,c'est-à-dire si la verge cube de quartz contient quelques cents d'or, il n'y a pas de doute que le Yukon verra une ère de prospérité. Cependant que l'on ne s'y trompe pas, cette prospérité différera totalement de la première, de la fameuse fièvre d'or, elle sera en quelque sorte uniquement industrielle, les frais d'extraction étant considérables."

Si le quartz n'offre pas un rendement rémunérateur, M. Morin est d'avis que le Yukon, abandonné des prospecteurs et des compagnies, retournera dans un bref délai, aux indiens et aux chasseurs de fourrures.

Actuellement Dawson compte 3,500 habitants, alors qu'en 1900, il y en avait 10,000. Du fait de cette décroissance de population, un grand nombre de maisons sont complètement abandonnées.

Néanmoins Dawson présente encore une apparence assez active dans la partie habitée. Il y a de luxueux magasins qui n'ont rien à envier à ceux des villes du sud sous le rapport de l'approvisionnement, et des restaurants, où l'on sert, paraît-il, d'excellents diners pour 75 cts.

Le salaire d'un ouvrier est en moyenne de $4.00 à $5.00. Les lots de ville dans la partie commerciale ont une valeur d'environ $1000, plus éloignés ils se vendent encore de $300 à $400,il faut ajouter que les transactions de terrains sont très rares

Une question se posait naturellement à notre esprit: quel avenir est réservé au Yukon au point de vue agricole?...

"Sous ce rapport, nous dit M. Morin, le pays n'a aucun avenir, il est juste de mentionner que les légumes poussent à merveille, mais l'avoine ne murit pas, et là où on la cultive, c'est uniquement pour la donner aux chevaux comme fourrage. Il y a cependant quelques fermiers dans les environs de Dawson, je signalerai en particulier l'établissement des Soeurs de Ste Anne, qui est très florissant."

Les fermiers des premières années étaient en grande majorité des Canadiens-français, presque tous ont quitté le pays pour venir s'établir dans l'Alberta.

Il nous fut agréable d'apprendre que quelques uns de nos compatriotes occupent des positions importantes à Dawson.

Ce sont MM. F. X. Gosselin, commissaire de l'or; l'hon. juge Dugas; Bertrand, surintendant des Travaux Publics; Nap. Laliberté, régistrateur; Gédéon Pépin, Leclerc, Dugas et Bourdon, ces derniers employés aux bureaux du commissaire de l'or.

Ajoutons que les derniers habitants du Klondyke sont de francs libéraux; un exemple de leur sentiments politiques suffira ample ment à le prouver.

Aux élections fédérales dernières, tenues le 9 janvier, des électeurs firent 30 milles,par un froid de 64 degrés au dessous de zéro, pour venir donner leur vote au candidat libéral M. F. T. Coudgon, élu, en faisant perdre le dépot à deux conservateurs.

Malgré la température terrible 2,500 votes furent enrégistrés.

C'est un beau trait de courage civique.

LA FRANCE ET SA PRETENDUE DECADENCE

On se souvient, qu'il y a quelques mois, un professeur américain se fit vertement relever pour avoir publiquement laissé couler quelques larmes de crocodile sur la décadence de la France.

L'Imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant les six premiers mois de l'année 1909.

Nous y constatons que les importations d'objets d'alimentation faisant concurrence à l'industrie agricole française ont diminué de 13 millions de dollars, en chiffres ronds, sur le total du premier semestre de 1908.

D'un autre coté l'importation des matières nécessaires à l'industrie a augmenté de 46 millions et demi dans la même période.

A coté de cela l'importation des objets fabriqués n'a augmenté que d'un million et demi.

Pour les exportations:

L'exportation des produits d'alimentation a augmenté de 3 millions trois quarts, l'exportation de matières nécessaires à l'industrie a augmenté de 20 millions; l'exportation d'objets fabriqués de 5 millions trois quarts et l'exportation de colis postaux de $100,000.

En tout, le commerce de la France a augmenté dans les six premiers mois de 1909, de SOIXANTE MILIONS SEPT-CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS.

Pour un pays en décadence ce n'est pas trop mal.

NOUVELLES DE PARTOUT

LA SITUATION EN ESPAGNE

La situation en Espagne s'est beaucoup améliorée, si nous en croyons les dernières dépêches.

Grâce à l'énergie du gouvernement la répression a triomphé complètement des révolutionnaires.

Tout est rentré dans le calme à Barcelone, et la situation au Maroc s'améliore.

La Catalogne demeure cependant en effervescence, et il n'est que trop évident que le germe de la révolution demeure vital, dans les milieux d'anarchistes internationaux, et qu'à la prochaine occasion il y aura réédition des scènes sanglantes qui ont déshonoré Barcelone.

LA MORTALITE INFANTILE A MONTREAL

Motréal, 10.—Notre ville traverse depuis trois jours une période de chaleur intense, telles que depuis des années on n'en avait encore subi de semblables ; le thermomètre atteignait aujourd'hui, à midi, 80 degrés au dessus de zéro, et l'humidité considérable rendait la température presque insupportable.

Comme conséquence directe, la mortalité infantile fait des progrès effrayants.

La semaine dernière le total des décédés était, à Montréal, de 194; sur ce chiffre 125—soit les 2 tiers—étaient des enfants âgés de moins de 5 ans.

On craint que, la vague chaude augmentant d'intensité, ce chiffre subisse une forte augmentation cette semaine.

L'AVIATION AU CANADA

Tandis qu'en France une pléiade d'inventeurs s'occupent de perfectionner les modèles d'aviateurs, biplans ou monoplans, et s'efforcent de trouver la vraie solution du problème; le Canada ne reste pas indifférent devant la question.

Deux hommes de talent, en effet, MM. Baldwin et McCurdy, qui, l'année dernière, ont accompli quelques exploits avec un modèle d'aviateur de leur invention, viennent de se rendre au camp militaire de Petewawa, pour reprendre le cours de leurs expériences, avec leur nouvelle machine perfectionnée le "Baddeck No. 1"

Les inventeurs ont bon espoir dans le succès de leurs expériences.

VERS PARIS

Paris, 10.—L'exode annuel des Etats-Unis vers l'Europe, dit un confrère parisien, peut être réellement regardé comme le baromètre de la prospérité américaine, et ce baromètre on en suit les variations sur le régistre du "Herald" ouvert à son bureau de Paris,avenue de l'Opéra, et sur les listes de départ de New-York. Le "rush" vers l'Europe a repris ses proportions d'antan et, cette année, battra certainement tous les records établis.Un télégramme de vendredi dernier annonçait que neuf paquebots faisant la traversée de l'Atlantique avaient quitté New-York avec leurs cabines au grand complet. C'est déjà un éloquent témoignage, mais la meilleure preuve c'est encore le régistre du "Herald" à Paris qui la fournit. Un Américain, admirateur enthousiaste de la capitale française, disait un jour que les "bons Américains ne vont à Paris qu'après leur mort." Un coup d'oeil sur les colonnes du "Herald" montrera que le plus grand nombre préfèrent avancer ce voyage, et se promener dans les Champs-Elysée en chair et en os, plutôt que sous la forme d'ombres heureuses.

Depuis le commencement de la saison, c'est-à-dire depuis à peine un mois, plus de 2,000 visiteurs américains se sont inscrits avenue de l'Opéra, et ils ne constituent que l'avant-garde. Le gros du corps va seulement partir. On concevra facilement ce qu'une telle affluence peut représenter pour les propriétaires d'hôtels, pour les agents d'automobiles, les cochers et chauffeurs, les directeurs de théâtre, les couturiers, etc., etc.

LE DUC DE CONNAUGHT DEMISSIONNE

Le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, vient de se démettre des fonctions de commandant en chef des troupes britaniques stationnées dans la Méditerranée, qu'il exerce depuis près de deux ans. Cette démission n'est due à aucun désaccord intervenu entre le ministère de la guerre et le duc. Ce dernier, dans un mémoire adressé au conseil de l'armée, en explique les raisons. D'après les personnes bien informées, les voici :

Avant d'être appelé à Malte le duc de Conaught exerçait les fonctions d'inspecteur général des forces militaires de l'empire. Ce poste lui convenait à souhait ; mais pour ne pas laisser se répéter le précédent du duc de Cambridge, qui, pourvu à demeure du poste de commandant en chef, s'y maintint près de trente ans, limitant peu à peu l'initiative du secrétaire d'Etat, on convint que le mandat confié au frère du roi serait d'une durée limitée. Quand il vint à expiration, voici deux ans, on essaya de trouver une mission nouvelle à lui donner; M. Haldane créa alors le poste de commandant en chef des troupes de la Méditerranée (Malte, Chypre, Egypte, Gibraltar.) Durant deux hivers, le duc de Connaught a inspecté toutes les garnisons placées sous ses ordres. Il estime aujourd'hui que l'utilité de son rôle est épuisée. Son ambition serait de voir le grade de commandant en chef, aboli lors de la démission du duc de Cambridge, rétabli en sa faveur. Il est douteux que ce souhait se réalise.

LA MAIN-D'OEUVRE POUR LA MOISSON

Le département d'agriculture de la province annonce officiellement qu'il prend part au recrutement des ouvriers, nécessaires pour faire les moissons en Alberta.

Des négociations ont été entamées avec les compagnies de chemins de fer, afin d'obtenir des taux de passages très réduits.

Nous enrégistrons, avec plaisir, le fait que le département d'agriculture envoira un représentant à Winnipeg, pour sélectionner au tant que possible nos ouvriers agricoles, et surtout dans le but d'éviter le grave inconvénient, que nous signalions dans un précédent article : la mauvaise répartition de la main-d'oeuvre.

Le département, de plus, engage tous les fermiers, qui désirent des ouvriers agricoles, à donner leur nom et le nombre d'hommes qu'ils désirent à la station de chemin de fer la plus proche.

LES PROGRES DU G. T. P.

Le contrat pour les travaux de Wolf Creek à la Yellow Head Pass, a récemment été donné aux entrepreneurs Foley, Welch et Stewart.

Le projet de ceux-ci est de pousser les travaux assez activement de façon à atteindre la montagne avant les gros froids; durant tout l'hiver, ensuite, l'établissement de la voie se poursuivrait dans les gorges des Montagnes Rocheuses.

Il y a, en ce moment,100 milles de voie complètement terminés à l'est de Prince Rupert; la distance de Wolf Creek à ce dernier point est de 836 milles, en suivant le tracé de la nouvelle ligne.

La machine à poser les rails. qui est passée dans notre ville, il y a quelque temps, est actuellement à 25 milles à l'ouest.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 18

(Suite)

En effet, il venait une voiture, il venait un cheval... Une sorte de callèche attelée d'un bai-brun trottant haut et portant beau, mais un peu raide, un peu en zinc; il ne devait plus être jeune. Plus très jeune non plus le cocher qui somnolait sur le siège, et encore moins jeune la petite vieille dame à papillotes blanches et à chapeau à fleurs qui était assise dans la voiture.

Le tout avait l'air très pompeux.

Le cheval s'offusqua en voyant Giroflée. Il fit un écart qui éveilla brusquement le cocher et m'attira, accompagné d'un irrespectueux murmure, un regard désapprobateur de cet homme.

Malgré ma détresse, confuse et intimidée d'être trouvée si tard, toute seule, errant dans la lande, je baissai la tête et n'osai demander le moindre secours.

Ils passèrent. La vieille petite dame me regarda avec insistance. Elle avait des yeux très noirs et très vifs et une ressemblance.. qui m'impressionna... avec quelqu'un que je connaissais... Qui? dans mon trouble alors je ne pus le définir.

A quelques pas de moi elle se souleva, dit deux mots au cocher et cet homme incivil répondit:

"Ce sera de l'Oasis...

Aussitôt la vieille dame ordonna:

"Mathurin, arrêtez Jocasse!"

La voiture s'arrêta et la vieille dame descendit, vint vers moi.

"Ma pauvre demoiselle, je vous vois fort ennuyée, puis-je vous être utile?...

—Vous êtes trop bonne, madame!

—Que vous est-il arrivé?...

—Ma bicyclette s'est crevée et... et...

—Vous êtes seule?...

—Toute seule, madame.

—Quelle imprudence!... et vous habitez l'Oasis sans doute?

—Oui, madame.

—Vous êtes évidemment Mademoiselle d'Ablon, je connais Madame votre tante, bien que nous ne nous visitons pas... vous revenez chez vous?...

—Oui, madame.

—Quelle distance?...

—Au moins cinq ou six bons kilomètres.

—Ma pauvre demoiselle, vous n'y serez jamais avant la nuit...

—Je le vois bien, madame.

—Madame votre tante sera horriblement inquiète...

—Hélas! madame...

—Aussi, comment autorise-t-elle... si jeune, si fraîche, si jolie, une promenade aussi lointaine? ...Ah! mon Dieu! comme la jeunesse d'aujourd'hui est hardie!... De mon temps, jamais nous n'aurions osé...

—C'est ce que dit ma tante, madame...

—Vous ne l'écoutez donc pas?

—Certainement, madame, j'écoute ma tante; seulement Bré... le docteur Brélu, c'est-à-dire...

—Ah! le vieux fou!... vous aurait-il ordonné de vous perdre, de vous égarer, de courir le pays toute seule?...

—Il m'a ordonné de faire de l'exercice, madame, et il faut bien que j'en fasse seule puisque je n'ai ni frère, ni cousin, ni ami...

—Ni ami, mademoiselle?... Vraiment vous sortiriez avec un ami?... j'en suis renversée!. Pour lors, dites à Brélu qu'il vous accompagne, il est amoureux du moderne, je suis sûre que vos deux roues feront le caprice de ses quatre-vingt-huit ans... Vous riez ?... Ne le défiez pas, il est encore capable de "battre un record," comme disent vos cyclistes. C'est un écervelé, une tête à l'évent!... Moi, je ne l'ai jamais pris au sérieux, il est vrai de dire que, de ma vie, je n'ai été malade!... Voyons, mademoiselle, que puis-je faire qui soit plus utile que de la morale ou le procès de Brélu?... Voulez-vous que Mathurin mette cette machine crevée devant lui? Par grâce, ne prenez point garde à ces airs grognons, depuis plus de cinquante ans qu'il est à mon service il les a, le pauvre bonhomme, c'est chronique! et voyez ce qu'est la médecine, Brélu ne l'en a jamais guéri... Allons, Mathurin, délivrez mademoiselle et reconduisons-la chez elle."

Nous fîmes des efforts surhumains, et Giroflée, un peu défaite, fut hissée tant bien que mal sur le siège, devant Mathurin qu'elle gênait fort et qui s'en vengeait en ne la regardant pas précisément d'un air tendre.

Sur l'invitation de la vieille dame, je montai aussi en voiture et, comme j'étais très fatiguée, je m'assis sur les coussins bleus capitonnés de jaune, en appréciant avec béatitude combien ils étaient moelleux et confortables.

Le cheval repartit. La vieille petite dame cria:

"A l'Oasis!" puis, s'adressant à moi, reprit: "Oui, ce pauvre Brélu, je le tiens pour un fou. Ainsi, parfois, il me dit: "Mademoiselle de Précourt..."

Je fis un bond et interrompis vivement:

"Comment! madame, vous êtes mademoiselle de Précourt?...

—Oui, mademoiselle!

—La tante de M. de Précourt?

—Oui, de Luc.

—Ah! fis-je, perdant la tête, je comprends maintenant à qui j'ai vu ces yeux-là, d'où vient cette ressemblance..." puis je m'arrêtai, me mordant les lèvres. Qu'est-ce qui me prenait de parler ainsi à tort et à travers?

"Et "où" avez-vous vu ces yeux-là?... questionna Mlle de Précourt avec raillerie et surprise.

Me sentant très rouge, je lançai :

"A votre neveu, madame!...

—Vous trouvez que nous nous ressemblons, vraiment?..." Elle continua avec une indulgence attendrie: "Il est si joli garçon?"

"Oh! oui, madame! ..."

Et je me tus, plus rouge encore.

"Singulier!... étrange!... jamais de mon temps nous n'aurions avoué semblable chose!" murmura Mlle de Précourt, puis, restée un instant songeuse, elle continua: "Où avez-vous connu mon neveu, mademoiselle?...

—A Biarritz.

—Chez Paul Triat?

—Oui, madame...

Quand il faisait sa cour à Nancy?...

—Oui, madame.

—Vous savez alors que leur mariage est tout prochain?...

—Mais non... mais non... je ne le savais pas!

Il se fit aussitôt autour de moi comme une grande ombre, et une grande tristesse me fit froid tout au fond du coeur.

"Luc se marie?... se marie?... répétai-je éperdue.

—Oui, mademoiselle, et je ne vois pas vraiment ce qui peut vous surprendre si étrangement"

Melle de Précourt devenait presque sévère. Je me révoltai.

"Comment madame, sa fiancée était ma meilleure amie: elle se marie, et je l'apprends par hasard, elle ne me prévient pas... après ce qui s'est passé... c'est de la "rosserie!"...

—Quelle affreuse expression d'argot, mademoiselle!... — Je sentis que Mlle de Précourt me jugeait très mal élevée.—"Vous souvenez-vous que la personne dont vous parlez va devenir ma nièce?"

Elle continua:

"Excusez ma vivacité, madame, fis-je confuse, j'étais en droit de m'attendre à d'autres procédés." Et je poursuivis avec un mauvais rire:

"Au fait, pourquoi m'y serais-je attendue? pourquoi, oui, pourquoi?..."

Une foule de sentiments se réveillaient en moi, me troublaient l'âme et le cerveau.

Je crois bien alors que, tout en excusant Nancy, Melle de Précourt me fit une façon de sermon, un sermon dans le genre de ceux où ma tante cite sa jeunesse, sa timidité, et cette réserve qui, soi-disant, jadis était l'apanage des "jeunes personnes"!... Je crois bien que Melle de Précourt m'exprima plus que de l'étonnement de m'entendre appeler son neveu par son petit nom, qu'elle me dit qu'elle allait écrire à sa future nièce pour lui reprocher l'oubli, "évidemment l'oubli," dont j'étais victime et qui me peinait si fort... Je ne m'en souviens guère!

Enfin elle conclut, s'adoucissant pour devenir curieuse:

"Au fait, mademoiselle, puisque Mlle Triat est votre amie, faites-moi son portrait. Est-elle jolie? Luc me la dépeint ravissante!...

—Ah! Luc la dépeint..." commençai-je, en serrant les dents; mais la force même de mon émotion m'effraya, je répondis plus calme: "En effet, madame, ravissante!...

—Il me dit encore qu'elle est d'une élégance!... une taille faite au tour... une démarche aérienne, des cheveux d'or... un teint de camélia... qu'elle est d'une distinction!...

(A suivre)

2. N'oublie pas, quand tu exprimes un désir, que je n'ai que deux mains, et ne puis t'apporter à la fois tes pantoufles, tes cigares et de la bière.

3. Ne me répète pas tout le temps que ta mère faisait les choses bien mieux que moi.

4. Quand tu as envie d'aller au théâtre, n'aie pas l'audace de prétendre que c'est moi qui meurs d'envie d'aller y passer la soirée.

5. Ne reste pas trop tard hors du logis, daigne prendre quelquefois plaisir à rester avec moi.

6. Ne te promène pas de pièce en pièce quand tes chaussures ont de la boue, prends pitié des tapis.

7. Avertis-moi de mes défauts, mais aie une tendre indulgence pour mes manies.

8. Quand je fais une observation à la bonne, aie l'obligeance de ne pas lui adresser sur-le-champ des compliments sur sa bonne cuisine.

9. Evite, en défaisant tes habits, d'arracher les boutons. Tu gagnes une seconde en ôtant ton gilet, mais je perds une heure à le raccommoder.

10. Si les gâteaux que j'ai faits pour toi manquent de légèreté, ne pousse pas la raillerie jusqu'à demander qu'on t'apporte une hache.

11. Quand je n'arrive pas à venir à bout de mes devoirs domestiques, mets de côté ta dignité et prête-moi une main secourable.

12. Tes chagrins ou tes joies, fais-moi partager, et n'aie pas de secrets pour moi.

CONSULAT DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse au Consulat Général de France à Montréal, 71 avenue Viger, pour affaire les concernant.

MM. Fernand Emile Léon Brisson; Joseph Xavier Celette; François Charmel; René Charbaut; Pierre Daguerre; Emile Auguste Denicolai; Yves Enizant; Victor Joseph Fleuter; Carlos Amand Fontaine; Jean Edmond Andrieu Guillout; Jean Baptiste Ferdinand Juillon; Paul Lauret; Jean Baptiste Lebasque; Eugène Georges Bienaimé Le Couturier; Félix Lemoine; Allain Marie Martin; Joseph Michel; Paul François Pierret; Pierre Edmond Piet; Jean Jacques Prévost; Marcel Frédéric Boromée Riard; Régis André Marius Robert; François Marie Salou; Daniel François Valentin.

ON DEMANDE une Institutrice, Canadienne-Française de préférence, pour l'école publique catholique de Végreville.

S'adresser à E. L. Poulin, secrétaire, P.O.B. 34, Végreville, Alta.



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 3 décembre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans—une fois par mois dans chaque direction—entre Beaverlodge et Peace River Crossing via Spirit River ; à commencer au bon plaisir du Maître de Poste Général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations pour les contrats proposés, peuvent être consultés, et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de poste de Beaverlodge, Spirit River et Peace River Crossing, (Alta.) et à l'office de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur
des bureaux de poste.
Edmonton, Alta., 6 août 1909.

 *Coin Feminin* 

CHRONIQUE

Regarder passer le vie....

Qui n'a fait le rêve étrange—un soir de fatigue morale, laissant la volonté veule et lâche—qui n'a fait le rêve étrange d'une annihilation complète de toutes ses facultés. Qui n'a rêvé cette sorte de momification morale,qui ne ferait plus sentir rien... qui laisserait, indifféremment, les beautés ou les laideurs passer sans éveiller nulle sensation?

Regarder passer la vie, sans qu'elle vous entraine dans son flot tumultueux... quelle ivresse!... Etre morte aux douleurs,—aux affreuses douleurs qui déchirent le coeur—aux joies si fugitives, que déjà, elles ne sont plus quand on allait les gouter... quelle ivresse!...

Le rêve est charmeur... insensiblement nous glisserions à la pire des lachetés, si le courage, "cette clé de toutes les vies harmonieuses" ne venait nous arracher à l'ambiance déprimante.

Le courage!—mot dont les trois courtes syllabes cinglent, comme un fouet, les énergies défaillantes—quelle dose de courage, réclame une vie de femme!... Le courage est de tous les instants, il est de tous les détails...

C'est lui qui maintient l'inaltérable gaieté, si nécessaire à l'harmonie des heures monotones... qui polit les angles dont la vie est pleine, et rayonne doucement, humble, à ce point, qu'on ne songe à payer un tribut d'hommage à la modeste et vaillante femme qu'il anime...

C'est lui qui éclate victorieux aux jours d'épreuve, et hausse la femme aux actions sublimes du cadre obscur de la famille... c'est le courage féminin, qui console l'homme aux heures critiques, et re trempe le courage masculin.

Le plus souvent chez l'homme le courage est un don; chez la femme il est un acquit...

Il importe donc de l'insuffler de bonne heure à nos fillettes... qu'elles préludent à leur vie de femme—à la longue carrière, où les buissons de roses cachent des fondrières—par l'apprentissage du courage...

Le courage sera la joie de leurs plaisirs, la consolation de leur peine...

Amassons en elle, une réserve précieuse...

Quelles aient toujours en main ce fouet sublime pour cingler leur énergie défaillante : le courage !...

MAGALI

PETIT COURRIER

Mère française. — Je trouve votre aimable lettre au retour d'une courte absence; pardonnez-moi de vous avoir fait autant attendre la réponse.

Je peux vous recommander en toute confiance les deux établissements suivants, où votre jeune fille pourra recevoir la même éducation qu'en France: Le nouveau pensionnat des Filles de Jésus—qui sera, je crois, en état de recevoir les élèves à la rentrée—établi à Morinville, près d'Edmonton et dont le programme français et anglais est très complet.

Le pensionnat des Filles de la Sagesse, à Red Deer, où vous trouverez aussi toute satisfaction, tant au point de vue de l'instruction que de l'éducation. Ces religieuses sont émigrées de France.

Merci d'avoir songé à vous adresser au Coin ami pour ces renseignements. Il est très bon d'être utile quelque peu, et très doux de se l'entendre dire aussi aimablement. A sympathie, bonne sympathie.

Claire de lune. — Le pseudo est joli et poétique comme la gracieuse petite amie.

Laissez alors, se continuer l'influence et quand votre bonne santé de jadis sera revenue, il vous sera facile de devenir celle que l'on désire tant.

Vous avez des mots jolis pour vous exprimer et c'est plaisir très grand de lire dans cette jeune âme confiante et fraîche. Vous reviendrez, certes! Guérissez vite et soyez joyeuse.

Germaine. — Il s'en est fallu de bien peu alors, d'une lettre perdue, et j'étais privée de votre bonne amitié? Il y a des jours, où je dois une grosse somme de reconnaissance à la poste!

Vous êtes gentille d'avoir songé à l'exilée pendant ces jours de fête.

Votre lettre avec "son décousu" était bonne à lire; c'est de ma réponse si courte que je dois m'excuser. Votre missive m'est parvenue juste au moment de fermer le courrier et je n'ai pas voulu vous remettre à la prochaine semaine. Dans vos loisirs, revenez, vous serez la très bienvenue.

MAGALI

Une femme spirituelle a rédigé les commandements suivants du jeune mari parfait.

Nous les soumettons à l'appréciation de nos aimables lectrices:

1. Ne ramène pas d'amis à dîner sans m'avoir prévenue en temps utile.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 12 AOUT 1909

Le chemin de fer de la baie d'Hudson

Une crainte injustifiee

La question de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson passionne actuellement l'opinion publique à Prince Albert.

Mais surtout le sentiment général qui domine est l'inquiétude que les travaux soient remis a une date indéfinie.

Eclose on ne sait où, l'idée que le canal de la Baie Georgienne était le rival de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson—comme tous les fausses informations—a fait des progrès rapides.

Et parce que l'on a pu parler incidemment, ces dernières semaines du canal de la Baie Georgienne, et énumérer les avantages que l'exécution d'un tel projet apporterait à l'Est, les habitants de Prince Albert se sont émus vivement, et ont entrepris une campagne active poür rallier l'opinion publique de l'Ouest au projet du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Nous ne craignons pas de dire que nos confreres qui ont emboîté le pas à cette manifestation, ont exagéré considérablement la situation...

Il est, en effet, complètement faux que le gouvernement fédéral ait songé un seul instant à sacrifier le chemin de fer de la Baie d'Hudson au canal de la Baie Georgienne; et la meilleure preuve en est que, tout récemment encore, Sir Robert Perkes, venu pour étudier le projet du canal, a été informé que ce projet ne saurait être considéré en ce moment, et qu'il fallait attendre la garantie d'actions, pour qu'il soit possible d'y donner une suite quelconque.

La politique du gouvernement libéral, sur cette matière, a été définie assez nettement—croyons nous—à différentes reprises.

Elle est complêtement en faveur du chemin de fer de la Baie d'Hudson—qui est une entreprise nationale, réclamée non pas seulement par une ville, mais par l'Ouest tout entier, comme un nouvel élément de prospérité.

Nos confrères de Prince Albert peuvent être assurés que, pour le moins autant qu'eux, nous sommes intéressés à la solution de cette question... mais nous ne voulons point en faire une question de clocher de l'Ouest contre l'Est...

En soulevant l'opinion publique contre un projet cher aux gens de l'Est, nous risquerions de nous voir infliger la réciproque...

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson et le canal de la Baie Georgienne sont deux entreprises nationales...

Ne nous occupons que de la première puisqu'elle nous intéresse plus directement, et nous nous en trouverons bien.

Un amendement a la loi des homesteads

La colonisation du Nord

Nous avons relaté dans notre dernier numéro, l'opinion de M. J. L. Coté, M.P.P. sur l'application de la nouvelle loi des homesteads aux terrains boisés du Nord.

Se basant sur une logique irréfutable, le nouveau député d'Athabaska, prétend qu'il est profondément injuste de demander aux colons, possesseurs de terres boisées, les mêmes devoirs qu'aux colons des prairies.

Il n'est pas un partisan de la colonisation de nos terrains du Nord qui n'approuvera entièrement cette manière de voir.

Sous l'ancienne loi, qui n'exigeait qu'une mise en culture de 15 acres, la situation était acceptable pour le colon de la région boisée, mais elle constituait, en même temps, un traitement de faveur pour le colon des prairies.

Se plaçant uniquement à ce dernier point de vue, le gouvernement, sans réfléchir combien la mesure atteignait injustement l'autre catégorie de colons, porta récemment à 30, le nombre d'acres devant être cassés, avant l'obtention des lettres patentes...

Or, nous ne craignons pas de le déclarer hautement: bien que le défrichement de nos terres boisées de trembles et de saules n'offre pas—et même tant s'en faut—les difficultés que le colon rencontre dans l'Est, il n'en est pas moins vrai, qu'avec ses ressources souvents limitées, on impose au colon une charge trop forte, et qui est de nature à nuire considérablement à la mise en valeur des terrains du Nord.

Nous sommes heureux que cette situation anormale ait trouvé en M. J. L. Coté, un ardent avocat, qui se propose de porter la question, sans délai, devant l'hon. Frank Oliver—et qui nous a déclaré être décidé à ne pas l'abandonner avant d'avoir obtenu satisfaction complète.

Il resterait naturellement, à confier à des experts compétents le soin de tracer la ligne de démarcation entre les deux régions.

Nous sommes en mesure d'annoncer que dans cette question, le député d'Athabaska a l'appui le plus complet de ses confrères de langue française, MM. P. E. Lessard et L. Boudreau.

Ainsi, commence déjà, par un acte inspiré de la prospérité des colons et de celle de la province, le travail de nos députés canadiens-français.

Nous ne pouvons nous empêcher de voir là, le meilleur des présages pour leurs travaux futurs.

Notes de la semaine

Différents journaux—organes d'un parti qu'il est inutile de nommer—tronquant certaines déclarations des membres du gouvernement fédéral, nous ont servi un met très nouveau, ces jours derniers.

Ils nous ont appris que sous couleur d'une flotte nationale, nous n'aurions en réalité qu'une flotte auxiliaire soumise au contrôle de l'Amirauté anglaise.

Cette insinuation tendancieuse recueillie, avec la joie que l'on devine par les journaux d'Angleterre a été l'objet d'un démenti catégorique de la part de l'hon. M. Brodeur.

Le Canada ne consentira sous aucun prétexte à la main-mise de l'Amirauté anglaise sur notre marine nationale.

Nous enrégistrons, avec plaisir, cette déclaration qui vient couper fort à propos les ailes à ce "canard" impérialiste.

L'hon. A. C. Rutherford, premier ministre d'Alberta,et l'hon. Walter Scott,premier ministre de Saskatchewan, viennent d'inviter Sir Wilfrid Laurier à poser la première pierre des bâtiments parlementaires, dans leur province respective.

On ne sait encore la réponse que fera le chef du gouvernement à cette invitation; quoique cela, une chose est certaine dès à présent, c'est que la population entière de l'Ouest verrait, avec un plaisir marqué, la venue de Sir Wilfrid dans les prairies.

Depuis la dernière visite du premier-ministre, en 1905, l'Ouest s'est développé considérablement, et c'est avec orgueil que sa population montrerait à Sir Wilfrid les progrès accomplis sous son gouvernement sage et éclairé.

Nous lisons, dans le dernier bulletin de la "Canadienne," de Paris, les lignes suivantes relatives au traité de commerce franco-canadien:

"Il ne paraît pas douteux que, dès la rentrée des Chambres canadiennes, la dernière ratification nécessaire soit donnée ; les rigatures suivront très vite et la convention entrera en vigueur. Soyons prêts à cette époque pour en tirer tous les fruits. Les deux nations, canadienne et française, sont les mieux préparées du monde pour travailler de concert,car tout les y convie,les liens de fraternité d'autrefois,et le récent rapprochement avec l'Angleterre. La Chambre de commerce britannique de Paris ne mettra pas moins de zèle que la Chambre de commerce parisienne à provoquer les échanges commerciaux. Il faut donc qu'un grand élan se manifeste. Une fois de plus la communauté des intérêts viendra renforcer et sceller des liens d'amitié que chacun voulait établir par des voies diverses sans y réussir pleinement."

Sir Wilfrid Laurier vient d'être choisi, par les directeurs de l'Exposition de Seattle, comme premier orateur pour le "Seattle Day."

Une invitation à assister à l'exposition, transmise depuis quelques semaines au premier-ministre avait été déjà l'objet d'une acceptation de sa part.

Le problême de l'établissement de bonnes routes dans la province semble faire de grands progrès depuis plusieurs semaines.

Il y a quelques temps, une grande convention réunissait tous les fermiers, de la région du sud de Strathcona,à Leduc; et le ministre des Travaux Publics annonçait officiellement, qu'à l'avenir, les subventions, accordées aux districts d'améliorations locales, seraient augmentées sensiblement pour que l'établissement de bonnes routes devienne chose pratique sur une large échelle.

Il est évident—et nous l'avons dit depuis longtemps—que sans route il n'est nulle prospérité possible pour les fermiers.

L'établissement de voies ferrées est indispensable, soit, mais les voies ferrées ne sauraient remplacer exclusivement les routes.

En dépit des chemins de fer nombreux qu'on multiplie partout, il y a —et il y aura encore pour de longues années,—des fermiers qui se trouveront à 20 milles et plus des stations...

C'est à ceux-là qu'il faut penser; c'est à ceux-là qu'on doit procurer quelques routes, où il soit possible de circuler, si l'on veut qu'à leur tour, ils assurent la prospérité du pays...

Notre confrère le "Journal" publie, à ce sujet, un excellent article, où il propose que la province adopte le principe du "Highway Improvement Act" qui donne de si bons résultats actuellement dans l'Ontario...

D'après les dispositions de cet "act," la province contribue pour un tiers aux frais d'établissement d'un réseau de routes provinciales, les deux autres tiers étant fournis par les districts desservis par ces routes.

Durant les dernières années 2250 milles d'excellentes routes ont été ainsi établis.

Sous le rapport des routes, il y a évidemment place à quelques améliorations dans notre province.

Nous recevons de M. Georges Bellerive, secrétaire général, au Canada, du comité du monument Montcalm, à Vauvert et au Canada, notification officielle que, par suite d'évênements survenus depuis mars dernier, le comité de Vauvert, à une séance tenue le 22 juillet dernier, a remis à l'été prochain les fêtes d'inauguration de ce monument.

Ainsi les deux monuments de Montcalm, celui de Québec et celui de Vestric-Candiac, seront inaugurés l'été prochain, en 1910, à des dates assez rapprochées l'une de l'autre.

Lignes extraites d'un journal anglais:

"Le bureau des statistiques d'Ottawa publie de temps à autre des rapports, sur le mouvement de la population qui contiennent des enseignements assez curieux. C'est ainsi que les chiffres pour la province d'Ontario nous révèlent deux faits qui, à des titres divers, seront une surprise pour beaucoup.

Tout d'abord la population de langue anglaise a diminué dans Ontario d'environ 115,000 durant les six dernières années.

Puis, par contre, on a constaté pendant le même laps de temps une augmentation considérable de la population canadienne française, dans la même portion de territoire.

Ce mouvement s'est fait par rayonnement des centres de l'ouest de la Province de Québec; étant donné l'accroissement des familles canadiennes françaises on peut prévoir que dans une période rapprochée la population de langue française deviendra pour le moins, égale à celle de langue anglaise..."

Que d'espérance ces simples lignes renferment pour les gens de l'Ouest !...



CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de Poste Général, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 10 septembre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté,selon un contrat proposé de quatre ans—six fois par semaine dans chaque direction—entre le bureau de poste de St-Albert et la station du chemin de fer du Canadian Northern Railway ; à commencer au bon plaisir du Maitre de Poste Général.

Des avis imprimés,contenant de plus amples informations sur le contrat proposé, peuvent être consultés, et des formes de soumissions obtenues,au bureau de poste de St-Albert, et aux bureaux de l'Inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur
des bureaux de poste.
Edmonton, Alta., 30 juillet 1909.

EXPOSITION DE MORINVILLE

Liste des prix

Classe 1.—Chevaux Clydes et Shires

Sec. 1.—1er prix: M. Comeau, Rivière-qui-Barre; 2ème prix: D. Fisher & Sons. Sec 5.—1er prix: Jos. Rye, Sturgeon; 2ème prix, M. J. Kelly. Sec. 7.—1er prix: M. Jos. Rye, Sturgeon. Sec. 8. —2ème prix: Jones Kelly.

Classe 2.—Chevaux Percherons et Belges.

Sec. 1.—1er prix: MM. D. Fisher & Sons; 2ème prix, M. W. Mercier, Legal.

Classe 3.—Chevaux de poids lourd. (1400 lbs et plus)

Sec. 1.—1er prix, M. Jos Rye, Sturgeon; 2ème prix, E. Tellier, Morinville; 3ème prix, M. F. MacMahon, Ray.

Sec. 3.—1er prix, M. John Borle, Rivière-qui-Barre ; 2ème prix, M. Jos. Dagenais, Morinville. Sec. 4.—1er prix et 2ème prix, M. J. Kelly, Ray.

Sec. 5.— 1er prix, M. J. Borle, Rivière-qui-Barre; 2eme prix, M. V. Majeau, Ray; 3ème prix, M. A. Coupal.

Classe 4.—Chevaux de 1200 à 1400 lbs.

Sec. 1.— 1er prix, N. H. Danieldson, Rivière-qui-Barre; Sec. 2.—1er prix, M. Jos Dagenais, Morinville; Sec. 3.—1er prix, N. H. Danieldson, Rivière-qui-Barre; 2ème prix, M. J. Vanvell, Rivière-qui-Barre; 3ème prix , M. J. Vanvell, Rivière-qui-Barre; Sec. 4.—1er prix, M. F. McMahon, Ray; 2ème prix, M. P. Kinsella, Rivière-qui-Barre; Sec. 7. —1er prix, M. A. Comeau, Rivière-qui-Barre; 3ème prix, M. Makus, Morinville.

Classe 5.—Chevaux de voitures légères, 1000 à 1200 lbs

Sec. 4.—1er prix, M. D. Cloutier, Morinville; 2ème prix, M.J. Lavoie, Morinville; 3ème prix, M. T. Tellier.

Classe 5.—(spéciale) Pouliches et chevaux âgés de 3 ans

Sec. 2.—1er prix, M. W. Beaupré, Morinville; 2ème prix, M. J. Pelletier, Morinville; Sec. 4.—1er prix, M. E. Tellier; Sec. 5.—1er prix, M. P. Chevigny, St-Albert; 2ème prix, ... 3ème prix, M. J. Comeau, Villeneuve; Sec. 6.—1er prix, M. H. Boissonneault, Morinville; 2ème prix, M. J. Comeau, Villeneuve; 3ème prix, Rév. A. Ethier, Morinville.

Classe 6.—Chevaux de selle.

Sec. 1.—1er prix, M. T. Tellier, Morinville; 2ème prix,M. D. Hébert, Villeneuve; Sec. 3.—1er prix, M. G. Vandenhouten, Morinville;2ème prix, M. Paul Auvé, Morinville; 3ème prix, M.W. Beaupré, Morinville.

Classe 26.—Volailles.

Sec. 2.—1er prix, M. A. Guilbault, St-Albert; 2ème prix, M. Ed. Loiseau, Morinville; Sec. 3. —1er prix, M. D. Cloutier, Morinville; Sec. 5.—1er prix, M. A. Racine, Morinville; Sec. 6.— 1er prix, M.M. Finney Bros., Rivière-qui-Barre; Sec. 12.— 1er prix, M. Oct. Cyr, Rivière-qui-Barre; Sec. 19.—1er prix, M. R. DeTonnancourt, Morinville; Sec. 22.— 1er prix, M. Ed. Loiseau, Morinville; Sec. 23.— 1er prix, Finney Bros, Rivière-qui-Barre; Sec. 24. —1er prix, Finney Bros, Rivière-qui-Barre; Classe spéciale: entrée 49, 1er prix, M. A. Guilbault, St-Albert.

Classe 27.—Grains, légumes, etc.

Sec. 1.—Blé d'automne, 1er prix, M. D. Fisher, Ray; Sec. 2. —Blé de printemps, 1er prix, MM. Fisher & Sons, Ray; Sec.3. —avoine, 2ème prix, M. A. Sabourin, Morinville; Sec. 4.—Mil, 1er prix, M. A. McDonell, Ray; Sec. 5.—orge, 1er prix, MM. Fisher & Sons, Ray; 2èmeprix, M. P. Létourneau, Legal; Sec. 6. —"brome grass", 1er prix, M. J. Borle, Ray; 2ème prix, M. A. McDonell Ray; Sec.7.—un minot de blé de printemps, 1er prix, Fisher & Sons, Ray; 2ème prix, M. W. Beaupré, Morinville; Sec. 8.—un minot de blé d'automne, 1er prix, Fisher & Sons, Ray; Sec. 9.—un minot d'avoine, 1er prix, Finney Bros, Rivière-qui-Barre; 2ème prix, M. P. Kinsella,Rivière-qui-Barre ; Sec. 12.—un minot d'orge, 1er prix, D.Fisher & Sons, Ray; Sec. 13.—meilleure collection d'herbes (grasses), 1er prix, M. A. McDonell, Ray; 2ème prix, M. J. Borle, Ray; Sec. 14.— meilleure collection de grains, 1er prix, D. Fisher & Sons, Ray; 2ème prix, P. Létourneau, Legal.

Classe 32.—Travaux de dames.

Tapisserie, 1er prix, Mme J. Houle; 2ème prix, Mme W.Beaupré; 3ème prix, Mme A. Racine; Fleurs artificielles, 1er prix, Mme J. Houle; Travail au crochet, 1er prix, Mme J. Houle; Canevas, 2ème prix, Mme D. Houle; Tablier, 2ème prix, Mme D. Houle; Lingerie, 1er prix, Mme Puize;Dentelles battenberg, 1er prix, Mme Piuze; Coussins de sofa, 1er prix, Mme Piuze; Broderies, 1er prix, Filles de Jésus; Dessins, 1er prix, Filles de Jésus; Broderie, 1er prix, Mme Dubord; Couverture, 1er prix, Mme R.De Tonnancourt; Couvre-pied, 1er prix, Mme P. Auvé; 2ème prix, Mme H. Mahen; Couvre-pied, (patchwork) 1er prix, Mme A. Racine; 2ème prix, Mme H. Loiseau ;Vêtements, 2ème prix, Mme J. Houle.

Classe 34.—Conserves ménagères.

Gelée, 1er prix, Melle K. Finney; confitures, 1er prix, Mme Jos Dagenais; 2ème prix, Mme A. Guilbeault, A. Racine et T. Tellier; savon, 1er prix, Mme J. Dagenais; 2ème prix, Mme A. Guilbault; sirop de rhubarbe, 2me prix, Mme Jos Dagenais; sirop de framboises, 1er prix, Mme Jos Dagenais;

Classe 35.—Beurre, fromage, etc.

Beurre en pot, 1er prix, Mme Jos Dagenais; 2ème prix, Mme Emery Tellier; Beurre en pâquet, d'une livre, 1er prix, Mme Jos Dagenais; 2ème prix, Mme A. Racine; Beurre de crèmerie, (5 lbs)2ème prix, Mme A. Racine; fromages, 1er prix,Mme Comeau; Buns (farine Capitol) 1er pr.,Mme Jos Rye, Ray; 2ème prix, Melle Finney; Pains, 1er prix, Mme Jos Dagenais, Morinville; 2ème prix, Mme Comeau, Rivière-qui-Barre; Pains, (farine Alberta), 2ème prix, Mme A. Guilbeault; Pains (farine Capitol),2ème prix, Mme Jos Rye, Ray; Gateaux, 1er prix, Mme Jos Dagenais.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

Avoine, le minot, ... 45 à 47 cts
Orge, le minot, ... 45 à 50 cts

FOINS ET PAILLE

Mil, nouveau, ... $14 à 16
Mil, de l'an dernier, ... $20
Foin de terre haute, ... $8 à 12
Foin de marais .. .. .. $7 à $8
Paille en balle la tonne $5

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Beurre de crèmerie, la livre 30c
Beurre de laiterie, la lb. 20 à 25c
Oeufs, la douzaine, ... 25 cts
Patates, le minot, ... 50 cts

ANIMAUX

Boeufs, steers, la livre 4c à 5c
Vaches, la livre .. .. 3½c à 4½c
Porcs, la livre 6¾c
Veaux, la livre .... 4½c à 5½c
Moutons, la livre .... 5c à 5½c



Gouvernement de la Province d'Alberta

Avis aux ingénieurs

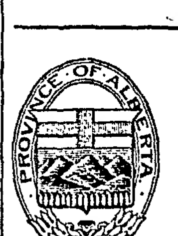
AVIS est ici donné qu'un examen sera tenu par David Fraser, inspecteur certifié des bouilloires à vapeur, pour la province d'Alberta, à :

Edmonton, Hall Houston, Ave Jasper, 25 août.
Morinville, Hôtel Victoria, 26 août.
Stony Plain, Hôtel Bismark,28 août.
Leduc, Hôtel Waldorf, 31 août.
Fort Saskatchewan, Hôtel Queen, 2 septembre.
Bruederheim, Hôtel, 3 septembre.
Lamont, Hôtel 4 septembre.
Chipman, Hôtel, 6 septembre.
Strathcona, Hall Orange, 15 septembre. à 9 heures du matin, dans le but de donner aux ingénieurs et apprentis l'occasion de se qualifier pour l'obtention de certificats sous les réserves de la loi des Bouilloires à vapeur 1906.

Les demandes d'examen doivent être faites au sus-nommé inspecteur ou à

JOHN STOCKS,
Député ministre.

Département des Travaux Publics,
Edmonton. Alta., 21 juillet 1909.



VENTE JUDICIAIRE D'UNE FERME

près de Legal dans la province d'Alberta

Conformément au jugement et à l'ordre final de vente du Juge Taylor, il sera vendu, avec l'approbation du dit Juge, par M. H. G. Forster, encanteur, à la chambre No. 3, dans le bloc Gariépy, au coin des avenues Jasper et McDougall, à Edmonton,à 2 heures 30 de l'après-midi du 14ième jour d'août A.D. 1909, tous les droits, titres et intérêts du défendeur Joseph Desrosiers, en ce qui concerne le quart sud-est, section douze (12),township cinquante-huit (58), rang vingt-cinq (25), ouest du quatrième (4ième) méridien, dans la province d'Alberta.

La terre consiste en cent soixante (160) acres, plus ou moins, desquels cent-vingt-cinq (125) sont de terre arable. Vingt-deux (22) sont cultivés, et la balance boisée. La terre est située à environ 3 milles ½ de Legal, le bureau de poste le plus proche étant Legal. Il y a environ ¾ de mille de clôture en fil de fer barbelé et en perches, la gare de chemin de fer la plus proche est Morinville, mais une voie ferrée actuellement en construction, passera près de ladite terre. Le marché le plus près est Legal, et l'école est à environ deux milles de la propriété. L'église est à trois milles et demi. L'eau est bonne. Les bâtiments consistent en deux maisons de troncs d'arbres.

La terre sera offerte en vente sur la mise à prix de $1,000.00.

Les conditions de la vente seront : dix pour cent (10p.c.) sur le prix d'achat, payé comptant à l'avoué du vendeur, au moment de la vente, et la balance devra être payée soit à la Cour, soit à l'avoué du vendeur sous trente (30) jours suivant la vente.

Sous tout autre point les termes et conditions de la vente seront les termes et conditions en usage à la Cour de District d'Alberta.

Pour plus amples informations s'adresser à M.M. GARIEPY et LANDRY, avoués, Edmonton.

Daté à Edmonton, dans la province d'Alberta, ce 16ème jour de juillet, A.D. 1909.

Signé : JOS. DRISCOLL,
C.D.C.

CHRONIQUE LOCALE

Notes personnelles.

Le Dr Charlebois, de St-Paul, (Alta) et le Dr Amyot, de Legal, sont revenus d'un voyage à Calgary.

M. et Mme H. Boissonneault, de Morinville, et Mme Louis Boissonneault, étaient de passage, dimanche, à Edmonton, où ils étaient venus voir M. Louis Boissonneault, victime, samedi, d'un accident, au cours duquel il s'est brisé une jambe.

Grande vente de toutes les marchandises, au dessous du prix coûtant, la semaine prochaine chez GARIEPY ET LESSARD.

M. Jos. Lachance, de la maison Révillon, est de retour d'un long voyage dans l'Est.

Etaient de passage à Edmonton : MM. O. St. Germain et Perras, de Morinville ; Isaie Gagnon, J. L. Lessard et James Mckernan, d'Athabasca Landing ; M. et Mme L. A. Provost, de Montréal, Roméo Farrell, Dr Giroux et L. Boudreau, M.P.P., de St. Albert et W. Fortin, de Legal.

M. et Mme Bélanger, de l'hôtel Cecil, passent quelques jours à Banff.

M. L. Dubuc, avocat, qui séjournait, depuis quelque temps, dans sa famille, à Winnipeg, est revenu, ces jours derniers, accompagné de son frère Albert.

M. Maurice Boril, d'Athabasca, (Qué.) est un nouveau concitoyen. Il est entré à la banque Molson.

Un de nos fidèles abonnés de province de Québec, venu depuis peu dans l'Ouest, pour s'établir sur une terre, M. Pierre Deschesne, nous prie d'être son interprète pour remercier vivement M. Arsenault, du bureau des Terres, d'Edmonton, de tout le dévouement qu'il montre à ses compatriotes, dans le choix toujours si difficile d'un homestead.

Nous nous rendons d'autant plus volontiers à ce désir qu'il y a déjà longtemps que nous avons pu apprécier tout le dévouement, dont fait preuve notre excellent concitoyen, à l'égard de tous sans distinction.

Notre excellent ami, le Dr Blais, est attendu à la fin de cette semaine, de retour de son voyage sur la côte du Pacifique.

Après avoir visité Vancouver, Seattle, San Francisco et la péninsule californienne, le docteur Blais est allé la semaine dernière, en compagnie de quelques amis, faire la pêche au saumon, dans la rivière Columbia ; il poussera, sans doute, ensuite, jusqu'à Skagway, (Alaska), en compagnie de Mme Blais.

Deux personnes demandent place dans même hôtel comme filles de salle, de chambre ou de cuisine.

S'adresser à l'hôtel St. Albert.

Avis Special

A partir de lundi, le 9 août prochain, je vendrai mon assortiment complet d'Epicerie, etc. au prix coûtant, pour la raison que je dois partir pour la Colombie sous peu.

A vous d'en profiter, qu'on se le dise.

THE DOMESTIC SUPPLY Co., par A. E VOYER, PROP.
Coin de la 14ième et Jasper.
Téléphone 2127

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, désireux de s'établir dans un centre canadien-français, sur l'offre de vente d'un hotel et d'un bon magasin à St-Emile de Legal, que nous publions en une autre colonne.

LE "STARLAND."

La Compagnie de vues animées, "Starland," qui possède des théâtres dans 10 des plus importantes villes de l'Ouest, a ouvert un nouveau théâtre de vues animées, lundi dernier, dans le local jusque là occupé par le "Grand."

Le programme d'ouverture était absolument supérieur, et nous devons ajouter, à la louange de la compagnie "Starland" que c'est à elle que revient l'honneur d'avoir révélé le véritable cinématographe, dans notre ville.

Les vues très intéressantes et lumineuses offertes pour la soirée de début, ainsi que la chanson illustrée merveilleusement interprêtée par M. Morris Hayden, ont conquis d'emblée, au nouveau théâtre, les faveurs du public.

La compagnie "Starland" est dirigée par M. Paul Le Marquand, qui est en relations personnelles avec les plus grandes maisons de vues animées.

Nous lui savons gré de nous avoir envoyé, comme gérant local, le très affable M. Menassé ; Nous sommes sûrs que sous son habile direction le nouveau théâtre marchera de succès en succès.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boites et les meilleurs cigares en vente.

UNE NOUVELLE ATTRACTION

Une nouvelle attraction le "Wonderland," arrivera dans notre ville, pour un séjour d'une semaine, lundi prochain.

Cette attraction qui est, en quelque sorte, une kermesse ambulante, nous arrive précédée d'une grande renommée. Entre autres attractions importantes, il y a une ménagerie, qui, par la qualité et le nombre des animaux, dépasse de cent coudées tout ce qui a été vu jusqu'à ce jour.

Il est probable que "Wonderland" installera ses nombreuses tentes, Deuxième rue, en face de la gare du C. N. R.

SCRIPS SUD-AFRICAINS

aux prix du cours.

Paiements par termes sur désir.
McMANUS BROS.,
114, Avenue Jasper Ouest.
EDMONTON.

NOTRE MARCHE LOCAL

Les foins battant leur plein, à la campagne, notre marché local s'en ressent profondément et il y a bien peu de transactions en ce moment.

Le nouveau foin, le mil principalement continue d'arriver en ville, et atteint des prix variant de $12 à $14. L'avoine obtient 45 à 46 cents le minot ; les pommes de terre nouvelles sont très abondantes et conservent les prix de la semaine dernière (75 à 85 cents le minot.)

Le commerce d'oeufs et de beurre ne subit pas de changement appréciable ; si ce n'est qu'avec l'approche de l'automne l'arrivage des oeufs à quelque peu augmenté.

Le porc se maintient à 6¾c la livre.

Puisque nous parlons marché, nos lecteurs de la campagne apprendront, sans doute avec plaisir, que la place actuelle du marché de notre ville sera probablement pavée en bois, sous peu.

Cette amélioration comblerait une lacune, et répondrait au voeu unanime de l'intéressante population de la campagne.

Nouveau parc pour notre ville

M. John A. McDougall, M.P. P., qui est de retour depuis peu d'un voyage en Europe, a déclaré à un de nos confrères qu'il avait eu une entrevue, à Londres, avec Lord Strathcona dans le but de créer un parc public, autour du vieux fort de la Baie d'Hudson. Lord Strathcona a déclaré que la chose était actuellement entre les mains de M. Chapman, de Winnipeg, et qu'il ferait tout son possible pour que ce parc soit créé le plus tôt possible.

Bons placements à Duvernay

Duvernay, jolie localité de grand avenir, aura bientôt deux chemins de fer, dont l'un actuellement est en construction.

Le prix des terres sera passablement élevé dans le prochaine.

Pour cette année, on peut encore les obtenir bien facilement et à bon marché.

Adressez-vous à F.X.Boileau, notaire public, à Duvernay,Alta.

* * *

Deux des plus belles terres de ce centre français sont à vendre actuellement pour un prix extrêmement bas.

Pour plus amples informations s'adresser à M. F.X.Boileau, à Duvernay,Alta.

A LOUER OU A VENDRE—Un bon hôtel de 24 chambres, et tout l'ameublement, aussi écurie, un grand magasin, bâti depuis un an seulement. Un demi mille de la station du chemin de fer.

S'adresser à WILFRID FORTIN, LEGAL, Alta.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3 00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains **districts aux conditions suivantes : Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résiden**ce de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.